

Pluviométrie enregistrée sur le Département du Puy-de-Dôme

de janvier à décembre 2018
(Source données Météo-France)

En janvier, les précipitations sont deux fois supérieures aux normales sur toutes les stations du centre et de l'ouest du département, alors que l'est connaît des pluviométries de l'ordre de + 20 à + 30 %. Par rapport à 2017, on observe à nouveau beaucoup plus de précipitations sur l'ouest.

Ces pluies conséquentes ont été associées à des températures plutôt clémentes.

En février, les précipitations sont proches de la normale notamment en plaine, voire supérieures sur l'ouest du département. Elles demeurent globalement d'un niveau inférieur par rapport à 2017.

Les températures connaissent quant à elles des valeurs très froides, en dessous des normales pour le mois de février.

En mars, les différents sites connaissent des niveaux de précipitations supérieurs aux normales et variables selon les secteurs sauf pour Ambert. Pour certains, l'augmentation reste modérée (+ 10-15%) alors que d'autres subissent une hausse de 60 %. Par rapport à 2017, les situations sont également très diverses.

Dans le même temps, les températures sont conformes aux normales voire légèrement plus élevées.

En avril, les précipitations sont inférieures de 20 à 40 % par rapport à la normale sur l'ensemble des postes.

Les températures quant à elles dépassent la normale de 2 à 3 degrés. Le rapport P/ETP indique des situations normales à sèches selon les situations. Cependant, les 3 mois précédents ayant été humides, la pousse de l'herbe a été très active durant ce mois.

En mai, les précipitations sont très importantes. Elles représentent 110 à 120 % de la normale sur les Combrailles et 120 à 150 % sur les autres secteurs. Concentrées sous la forme d'orages sur la 2^{ème} et 3^{ème} décade, elles ont fortement perturbé les chantiers de récolte ainsi que la conduite des pâtures en fin de mois.

Les températures sont aussi très douces avec 1 à 1.5 degrés de plus que la normale.

En juin, le mois débute avec des précipitations importantes du 1^{er} au 15. Puis, elles s'arrêtent totalement du 16 au 30 juin. Sur le total mensuel, le déficit par rapport à la normale varie entre 20 et 40 % pour les postes de plaine et de demi-montagne. En montagne par contre, les cumuls de précipitations sont

supérieurs de 20 à 30 % par rapport à la normale. Par rapport à 2017, les quantités de pluie sont souvent inférieures.

Les températures sont douces en début de mois et deviennent très élevées en fin de mois permettant les récoltes de foin à toutes altitudes et favorisant le démarrage des cultures de printemps.

En juillet, les précipitations sont inférieures de 40 à 50 % par rapport à la normale sur la majorité des postes du département. Seuls quelques postes sont excédentaires (Sayat, Clermont-Ferrand ou St Gervais d'Auvergne) du fait d'orages isolés en fin de mois.

Les températures sont supérieures de 1 à 2 degrés par rapport à la normale et deviennent caniculaires en fin de mois, accélérant l'avancement des maïs et pénalisant la pousse de l'herbe dans les prairies.

En août, le déficit de pluviométrie s'accroît par rapport au mois de juillet, atteignant 65 à 75 % par rapport à la normale sur la quasi-totalité des postes du département. Seuls quelques postes (St Gervais d'Auvergne ou St Germain l'Herm) limitent le déficit à 30% grâce à quelques pluies d'orage autour du 25 août.

Les températures restent très élevées, supérieures de 1.5 à 2.2 degrés par rapport à la normale aggravant fortement les conditions de sécheresse en fin de mois.

En septembre, le déficit de pluviométrie continue de s'accroître atteignant à nouveau les 65 à 80 % par rapport à la normale sur la majorité des postes du département. Seuls quelques postes (St Sulpice, Vernines ou Sayat) limitent le déficit à 50%. Par rapport à 2017, les quantités de pluie cumulées sur août et septembre ont été divisées par 2.

Les températures sont exceptionnellement élevées, dépassant de 2 à 3 degrés les valeurs normales pour un mois de septembre. Les conditions de sécheresse s'aggravent empêchant la repousse des prairies et obligeant la majorité des éleveurs à affourager les animaux de manière exceptionnelle.

En octobre, les conditions chaudes et surtout très sèches continuent de sévir jusqu'au 26. Avant un changement brutal avec un épisode marqué de neige et de froid pour les derniers jours du mois. Au final, le mois reste à nouveau déficitaire avec 40 à 60% de pluviométrie en moins par rapport à la normale sur l'ensemble des postes du département.

Malgré le retour du froid en fin de mois, les températures moyennes d'octobre sont supérieures de 0.9°C par rapport à la normale. Si la pluie et la neige ont permis un premier reverdissement des prairies, elles ont surtout contraint la rentrée de nombreux troupeaux à l'étable.

En novembre, pour le 6^{ème} mois consécutif, les précipitations sont inférieures à la normale (-40 à -60% en moyenne). Seuls les postes de Clermont et St Gervais limitent le déficit à moins de 10%. Par rapport à 2017, les cumuls de pluie enregistrés en 2018 sont inférieurs de moitié.

Pour les températures, on bat à nouveau des records de douceur avec 1.5 à 2 degrés de plus que la normale. Ces conditions ne permettent toujours pas de reconstituer les réserves en eau des sols. Si de nombreux éleveurs profitent de cette arrière-saison pour prolonger le pâturage, ils sont malgré tout contraints de distribuer du fourrage en complément.

En décembre, les cumuls de pluie sont inférieurs de 40 % en moyenne par rapport à 2017. Les précipitations restent encore inférieures aux normales de l'ordre de 15 à 20 % de déficit en moyenne pour la majorité des postes. Les stations d'Ambert et Saint Gervais sont quant à elle proches de la normale, Marcenat et Le Mont Dore ont reçu plus d'eau que la normale. Les réserves du sol sont donc rarement reconstituées, notamment sur les zones basses.

[Les cumuls mensuels de précipitations sont indiqués pour chaque station dans le tableau page 4 du présent document](#)

Rappel : les **normales** correspondent à la moyenne des années 1981 à 2010.

Document mis à jour 10/01/2019 par l'Equipe Fourrages Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme.

Contacts : Géraldine DUPIC, Pascale FAURE, Clémentine LACOUR, Stéphane VIOLLEAU.

PLUVIOMETRIE Puy de Dôme 2017-2018

Pluviométrie (en mm)	JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		Cumul Janv. à Déc.	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Clermont	24,5	56,4	17,8	30,3	65,5	43,0	30,5	32,3	117,0	98,1	71,9	38,5	35,9	95,2	64,0	28,3	35,8	25,2	7,6	29,9	48,9	39,4	40,7	16,6	560,1	533,2
Issoire	37,0	54,3	33,6	30,3	49,6	51,8	40,9	36,8	64,0	111,0	82,8	54,9	42,6	58,2	59,3	19,7	40,7	11,4	8,4	35,1	58,7	30,2	32,2	14,6	549,8	508,3
Courpière	64,3	70,8	44,1	35,0	59,7	78,6	39,6	37,6	87,1	155,0	119,6	70,6	52,8	64,0	97,0	23,1	75,1	26,6	24,2	57,6	104,0	39,0	59,2	50,2	826,7	708,1
Sayat	34,7	105,2	63,3	38,9	69,7	63,6	39,1	45,3	73,4	108,3	104,7	64,2	30,1	103,7	46,8	19,9	52,9	38,5	13,0	41,5	69,3	37,2	107,5	47,2	704,5	713,5
Ambert	48,2	68,2	42,6	23,4	72,9	32,4	55,2	40,0	114,1	129,8	62,1	73,3	50,1	73,9	96,5	34,6	47,6	21,0	14,4	54,0	89,6	26,4	60,0	54,4	753,3	631,4
Lupersat (23)	34,8	146,3	57,7	60,9	98,1	76,7	44,4	81,5	103,9	123,8	87,0	128,0	66,4	45,1	51,7	49,3	70,9	35,4	30,7	43,3	105,0	78,3	110,1	60,0	860,7	928,6
Echassières (03)	45,3	124,3	46,6	49,8	92,6	75,2	35,1	46,6	108,0	100,9	106,7	62,0	36,2	40,1	36,0	31,1	73,8	25,3	23,8	52,2	92,6	61,9	87,8	40,5	784,5	709,9
St Gervais d'Auvergne	35,2	86,6	43,0	28,8	86,4	58,4	32,8	48,4	97,5	100,7	65,0	71,3	40,0	98,7	55,8	57,8	62,4	17,9	16,6	39,0	88,7	55,4	73,8	57,4	697,2	720,4
St Sulpice	31,8	115,4	75,0	42,0	103,4	85,8	50,2	56,8	111,6	94,4	102,3	70,9	74,2	42,6	69,5	39,5	71,9	39,0	35,4	30,0	91,6	59,6	109,4	65,9	926,3	741,9
Chalmazel (42)	38,8	224,4	62,4	39,0	98,2	119,4	68,6	80,5	110,8	94,5	86,4	99,8	67,9	71,9	107,6	45,6	72,2	18,6	15,6	58,2	72,6	41,2	147,0	103,7	948,1	996,8
Vernines	26,0	139,7	80,2	41,6	72,9	68,9	40,2	59,8	87,5	137,2	150,2	125,4	47,9	92,5	66,1	34,1	62,5	63,1	25,8	30,6	83,1	55,2	139,5	70,6	881,9	918,7
St Germain l'Herm	72,7	94,5	73,1	48,2	67,4	81,6	76,6	61,9	111,1	199,3	104,9	120,0	70,3	50,1	105,0	81,2	71,2	42,6	31,3	86,9	112,5	57,7	98,4	60,5	994,5	984,5
Mont Dore	106,1	483,4	213,4	130,9	220,3	268,8	86,8	135,7	195,1	198,8	297,1	143,9	112,0	83,2	101,0	58,5	60,2	40,6	21,5	62,6	193,8	139,9	444,2	329,2	2051,5	2075,5
Marcenat (15)	37,6	264,8	106,8	46,2	111,0	109,0	59,6	59,4	112,4	107,9	166,1	121,0	62,5	61,5	84,7	59,8	69,4	37,2	29,6	37,6	97,8	53,4	169,8	129,8	1107,3	1087,6
Anzat le Luguet	52,5	300,8	101,5	67,9	123,5	121,3	54,8	64,3	121,5	133,0	139,6	63,9	62,6	47,5	70,3	58,6	75,3	37,9	24,2	52,1	97,2	59,9	196,2	155,3	1119,2	1162,5